Le Relais
Archidiocèse de Rimouski N^{0} 833 • 30 juin 2021



BILAN DE LA DERNIÈRE ANNÉE PASTORALE 2020-2021

Il est de tradition d'établir un court bilan de nos actions pastorales avant les vacances d'été pour mieux nous projeter dans la nouvelle année pastorale qui commence habituellement vers la dernière quinzaine du mois d'août. Pour ce faire, je vous rappellerai les principales interventions que nous avons vécues ensemble dans notre diocèse et les préoccupations qui ont attiré notre attention.

D'aucuns ont affirmé qu'il ne s'était pas fait grand-chose cette année, eu égard à la pandémie; pour ma part, je considère que malgré tous les imprévus, elle fut une année de créativité et de prise de conscience à l'effet que notre Église diocésaine est capable de relever les défis qui s'imposent pour assurer son avenir. Regardons sommairement ce qui s'est passé.

1. *Des informations constantes sur l'état de la situation pandémique et les règles sanitaires furent communiquées aux paroisses malgré les changements incessants.*
2. *Les équipes pastorales mandatées, les différents acteurs des communautés paroissiales et les conseils de fabrique de toutes les unités pastorales du diocèse ont été rencontrés en visioconférence. Nous avons vécu des moments intenses de prise de conscience de notre fragilité, tant au niveau pastoral qu'au niveau administratif en ces temps de confinement.*
3. *M^{gr} Denis Grondin a convoqué à plusieurs reprises le Conseil presbytéral et le Conseil diocésain de pastorale pour recevoir leur avis sur divers sujets concernant certaines décisions à prendre pour la gestion pastorale et administrative du diocèse. Toutes ces rencontres se sont déroulées en visioconférence.*
4. *Les Services diocésains de pastorale ont poursuivi leur accompagnement des équipes catéchétiques et catéchuménales en visioconférence ou en télétravail. Ces expériences furent appréciées de part et d'autre.*
5. *Le Tournant missionnaire que nous essayons de vivre depuis quelques années, a dû s'inscrire dans une dynamique nouvelle. La situation difficile que nous vivons nous a amenés à tenir compte de la situation réelle de nos communautés paroissiales : la fragilité, le vieillissement et l'essoufflement des bénévoles, des communautés de moins en moins célébrantes, la problématique des abus sexuels et bien d'autres réalités qui sèment le doute dans l'esprit des fidèles. Nous avons vécu tout cela cette année mais nous avons poursuivi notre route ensemble malgré tout.*
6. *Cette année pastorale nous a obligés à regarder de plus près la problématique de la pérennité de notre patrimoine bâti : cathédrale, églises, presbytères. Nous sommes conscients que c'est un sujet qui attise parfois les esprits. Le Comité sur l'avenir des églises travaille actuellement sur divers scénarios pour aider les communautés à prendre les décisions qui vont s'imposer par la force des choses.*
7. *Enfin, il a été question cette année de la relève presbytérale et de la création de nouveaux ministères qui peuvent être confiés aux laïcs. Ces questions nous interpellent dans ce temps de discernement.*

Plusieurs d'entre nous peuvent trouver que le chantier qui se dresse devant nous est grand; effectivement, il peut même porter à la désespérance. Pourquoi avoir peur? Nous sommes des hommes et des femmes de foi. La foi est une confiance radicale en Dieu. Notre mission dans les temps actuels est d'affirmer que le meilleur est à venir si nous osons y croire et travailler pour qu'il advienne. Le Christ est présent avec nous dans la barque…

Heureuses vacances! Prenez soin de vous en confiant au Seigneur votre vie.

Guy Lagacé
Vicaire général



LIEUX DE CULTE

Vous trouverez **en annexe** à ce Relais *une mise à jour des normes pour les célébrations dans les lieux de culte en temps de pandémie*. Elles sont en vigueur depuis le 28 juin. Elles sont aussi disponibles sur le site du diocèse, sur la page consacrée à la COVID-19. Merci d'en prendre connaissance.

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Le taux de remboursement pour les frais de déplacement demeure à 0,42 $ pour le trimestre du 1er juillet au 30 septembre 2021.

Yves Marie Mélançon, v.é.
Chancelier



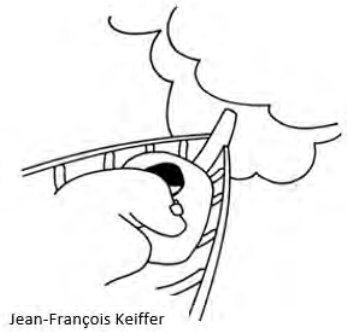
FORMATION À LA VIE CHRÉTIENNE

« N'avez-vous pas encore la foi ? »

Il y a environ deux semaines, l'extrait d'évangile du 12e dimanche du temps ordinaire a été pour moi révélateur. La scène est celle des disciples qui se débattent avec la mer déchaînée sans que leur maître ne réagisse. Mais ils s'inquiètent d'autant plus lorsqu'ils constatent qu'il dort et qu'ils doivent le réveiller. Après avoir calmé les vents, Jésus leur dit : ***« Pourquoi êtes-vous si craintifs ? N'avez-vous pas encore la foi ? »*** Ce récit m'est revenu en songeant à l'année bien particulière que les équipes de la FVC ont vécu dans les communautés chrétiennes.

Par les nombreux liens et par les deux rencontres virtuelles vécues au début juin, les responsables et quelques catéchètes participants nous ont confié, à ma collègue Annie Leclerc et à moi, leurs combats face aux secousses causées par *« l'orage pandémique »*. Ils ont eu leurs moments de panique et aussi de foi courageuse. Beaucoup ont démontré leur foi en voulant responsabiliser les parents et les aider à faire des pas concrets pour vivre une démarche avec leurs enfants. Certains ont proposé à leur communauté une célébration de la Parole catéchétique et d'autres ont accepté d'apprendre à utiliser les nouvelles plateformes de communication comme Zoom et Facebook. Plusieurs leaders en catéchèse se sont ouverts à plus d'écoute du vécu des jeunes et des familles et à garder un lien de qualité avec eux. Ce lien a également été la préoccupation des équipes qui ont fait une pause de catéchèse cette année. Malgré leurs impressions d'impuissance, elles ont voulu informer les parents et les jeunes, les garder éveillés dans leur vie chrétienne par un lien virtuel, une rencontre d'information ou le bon vieux téléphone.

Dans les rencontres virtuelles du début juin, l'évaluation que font plusieurs responsables et catéchètes amène un constat important. Ils ont découvert la nécessité d'aller encore plus à l'essentiel avec les jeunes et aussi les parents, c'est-à-dire les conduire à Jésus, à partir de la Bible. On désire davantage les ouvrir aux signes que Dieu envoie en les questionnant d'une nouvelle façon sur les textes bibliques. Il n'y a pas d'attentes précises sur les réponses, si ce n'est l'ouverture du cœur pour un échange vrai et pour y découvrir la Parole vivante.


Jean-François Keiffer

Même avec une foi éveillée chez les responsables, la barque a été agitée en constatant leurs fragilités personnelles et celles de leurs catéchètes face aux défis exacerbés par la pandémie. L'heure est à la collaboration et à l'écoute de l'expérience des uns et des autres, car personne n'a LA recette miracle pour une mission féconde. L'ultime CATÉCHÈTE, c'est l'Esprit que Jésus nous envoie. Ensemble, il faut se mettre au même diapason que lui.

Le Seigneur a promis d'être avec nous tous les jours, raison de plus de lui faire confiance lorsque rien ne va comme on s'y attendait. L'été qui est maintenant arrivé va nous apporter un temps de repos bien mérité. Une nouvelle année pastorale nous attend, gardons les yeux fixés sur Lui, même s'IL semble dormir parfois.

Ressources importantes : le site de SOCABI (Société catholique de la Bible; https://www.socabi.org/) offre entre autres des séminaires virtuels (vidéos en archives disponibles). Leur revue *Parabole* est toujours intéressante et elle est gratuite en ligne.

Charles Lacroix

CATÉCHUMÉNAT

Confirmation des adultes



Le 12 juin dernier, M^gr^ Denis Grondin a confirmé trois adultes en l'église de Saint-Arsène. Un couple, Alexandra Gagnon et Jonathan Michaud, ainsi que Michaël Castonguay, lequel a été baptisé en novembre 2019.

Je remercie sincèrement leurs accompagnateurs, avec qui ils ont cheminé plus d'une année : M^me^ Manon Dionne, apl, M^me^ Johanne Caillouette, M. Gaston Bourdages et l'abbé Rodelain Blaise.

Je suis toujours heureuse d'être témoin de ces grandes joies qui sont vécues dans le diocèse de Rimouski. Onze adultes furent confirmés au cours de l'année 2020-2021, dont trois d'entre eux ont été baptisés. Rendons grâce !

ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS ET AGENTES DE PASTORALE

À l'automne 2020, je recevais de M^gr^ Grondin, le mandat pastoral d'accompagner et de soutenir la mission de sept agentes et agents de pastorale paroissiale et diocésaine; également, de quatre intervenantes en pastorale paroissiale, d'une l'intervenante spirituelle et communautaire au Cégep de Rimouski ainsi que de l'animateur de pastorale, en milieu carcéral.

Par divers moyens, et à plus reprises, la communication a pu se faire entre nous. L'année aura été éprouvante pour plusieurs, des mises au chômage, beaucoup de changements de situations, tout cela à cause de la pandémie (COVID-19).

Le 17 mai dernier, nous étions une dizaine de personnes à participer à une rencontre, par Zoom, sous le thème « Garder vos lampes allumées ». Ce fut un temps riche pour ramasser les morceaux de notre année tout en partageant la Parole de Dieu et nos expériences.

En cette fin d'année, je veux prendre ce moment pour les remercier toutes et tous d'avoir osé croire que même au cœur de la pandémie et les nombreux obstacles que le Seigneur était toujours sur la route, bien Vivant. Leur présence dans les divers milieux de notre diocèse auprès

des familles, des couples, des jeunes, des marginalisés, des malades, des esseulés, des aînés, des prisonniers, des nouveaux arrivants, fut cette « lumière allumée du Christ passant par les chemins d'évangélisation ».

Les Services diocésains seront en vacances comme à l'habitude, tout le mois de juillet. Je vous souhaite donc un été reposant, joyeux et rempli de signes que le Seigneur est toujours avec nous sur la route et qu'il est bien Vivant.

Annie Leclerc
Responsable du catéchuménat
Responsable de l'accompagnement des agents de pastorale



APPARTEMENTS À LOUER À L'ARCHEVÊCHÉ

Trois (3) superbes appartements, soit deux de 2 ½ pièces et un de 1 ½, sont actuellement disponibles à l'archevêché.



Les pièces sont de bonnes dimensions. Un grand salon avec la possibilité d'y ajouter un bureau. Repas et service de buanderie inclus.

Les prêtres intéressés à avoir de l'information ou à visiter les lieux peuvent contacter **M. Jean Crépault au 418 723-3320 poste 181**.



NEUVAINE À LA FÊTE DE SAINTE-ANNE

MERCI AUX RESPONSABLES DE PUBLIER DANS LES FEUILLETS PAROISSIAUX

Préparation à la fête de Sainte-Anne, sous le thème : Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix (*St-François d'Assise*).

Qui est le prédicateur de la neuvaine 2021?

Il s'agit du Père Réal Lévesque de la Société des Missions-Étrangères (p.m.é.).

Le Père est originaire de Saint-Ulric de Matane. Il fait serment perpétuel à Québec le 26 août 1967 et est ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 1er juillet 1972 par Monseigneur Louis Lévesque.

Le Père Réal part pour les Philippines en août 1973 où il occupe les fonctions de vicaire dans différentes paroisses au cours des neuf années suivantes. En 1983 il revient au pays où il fait de l'animation missionnaire au Nouveau-Brunswick, puis est chargé de la formation de base à Montréal.

En 1987 il retourne aux Philippines alors qu'on lui confie la direction d'une école. Il agit aussi

comme administrateur d'une paroisse et prêche des retraites pour le diocèse de Digos.

Ici au Québec et au Nouveau-Brunswick il a été un missionnaire itinérant pendant 6 ans et il a contribué pendant 13 ans à la formation de missionnaires laïques et de jeunes et moins jeunes, désirant être prêtres avec eux de la Société des Missions Étrangères.

En 2011 il est devenu un proche aidant pour sa mère, décédée en 2018, tout en aidant au ministère paroissial et au ministère de la prédication de retraites paroissiales.

Voilà sommairement le parcours du prédicateur que nous sommes heureux d'accueillir au Sanctuaire-de-la-Pointe-au-Père.

Bon séjour parmi nous!

Réal Lévesque, p.m.é.
Prédicateur



HORAIRE DE LA NEUVAINE

Samedi 17 juillet à19h00
- *Là où est la haine, que je mette l'amour.*

Dimanche le 18 juillet à 11h00
- *Là où est la discorde, que je mette l'union.*

Lundi le 19 juillet à 19h00
- *Là où est l'erreur, que je mette la vérité.*

Mardi le 20 juillet à 19h00
- *Là où est le doute, que je mette la foi.*

Mercredi le 21 juillet à 19h00
- *Là où est le désespoir, que je mette l'espérance.*

Jeudi le 22 juillet à 19h00
- *Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière.*

Vendredi le 23 juillet à 19h00
- *Là où est l'offense, que je mette le pardon.*

Samedi le 24 juillet à 19h00
- *Là où est la guerre, que je mette la paix.*

Dimanche le 25 juillet à 11h00
- *Là où est la tristesse, que je mette la joie.*

Lundi 26 Juillet à 11h00 et à 19h00
11h – Célébration présidée par Guy Lagacé, v.g.
19h – Célébration présidée par Mgr Denis Grondin

Bonne neuvaine en compagnie de Ste-Anne et de St-François d'Assise.

MESSAGE AUX PÉLERINS

Chers pèlerins,

Il y aura une neuvaine à Sainte-Anne cet été. Cependant, nous devrons respecter avec rigueur les directives de la Santé Publique du Québec concernant la distanciation et le port du masque. De ce fait, **la capacité maximale du Sanctuaire sera de 180 personnes** excluant les bénévoles.

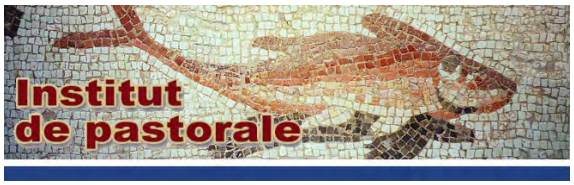
Nous vous informons que la neuvaine sera diffusée sur le site Facebook de la Paroisse Rimouski-Neigette au plus tard deux heures après chaque célébration. Un hyper lien sera également disponible sur le site du diocèse.

Nous désirons toutes et tous sortir de cette pandémie le plus tôt possible. Il est primordial d'être solidaires en respectant les consignes.

Excellente neuvaine!

Le Comité Neuvaine 2021
Par : Michel Santerre d.p. Recteur du Sanctuaire

Ginette Larocque, agente de communications
418 723-3320 poste 110
ginette.larocque@dioceserimouski.com



PAUSE ESTIVALE



Je vous souhaite un bel été, agrémenté de rencontres chaleureuses.

Pierre Cardinal
ipastorale@dioceserimouski.com
www.dioceserimouski.com/ipar
www.facebook.com/institut.de.pastorale

Les bureaux de l'Institut seront fermés durant le mois de juillet. De retour le 2 août.



VISITE LIBRE DE L'ÉGLISE SAINTE-FRANÇOISE



C'est avec fierté que la Fabrique de Sainte-Françoise vous invite à visiter son église, ce bâtiment majestueux qui trône au sommet du village. Bâtie par nos ancêtres, l'église saura vous impressionner par sa grandeur et sa beauté.

Tous les mercredis en juillet, l'église sera donc ouverte de 13h à 15h.

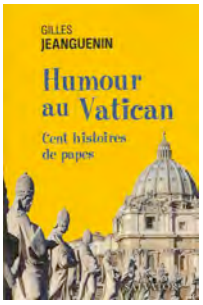
Le livre « Sainte-Françoise, 125 ans d'histoire » sera disponible sur place au coût de 50$.

Les règles sanitaires en vigueur seront appliquées.

Pour informations :
Fabrique de Sainte-Françoise
418 851-1116
fabsf@derytele.com
www.stefrancoise.ca



JEANGUENIN, Gilles. **Humour au Vatican.** ***Cent histoires de papes.*** Éditions Salvator, 2021. 143 p. **23,95 $.**



Le diocèse d'Albenga-Imperia en Italie ne traverse sûrement pas une crise de vocation, puisqu'il peut se payer à plein temps un prêtre-exorciste, le P. **Gilles de Saint-François de Sales.**

Le bon Père **Gilles Jeanguenin** a à son crédit une bonne quantité de livres qui traitent des anges et des démons. Parmi ses derniers titres parus, signalons : *Au diable les superstitions* (en 2018) et *Histoire de diables, ou comment s'en débarrasser* (en 2019).

Un avant-goût de vacances

•*Qu'est-ce qu'un pape, demanda un certain monseigneur à* ***Pie X****? Un pape, répondit-il en souriant, c'est un cardinal qui a cessé de désirer la mort d'un pape.*

•*Un jour le pape* ***Pie XII*** *reçut en cadeau un canari surnommé Canonicaccio (ce qui signifie Mauvais Chanoine). Le Saint-Père, qui était empreint de tant de pudeur et de retenue dans ses paroles, demanda pourquoi on avait donné un tel nom à ce charmant petit oiseau. On lui répondit : « C'est parce que ce canari se comporte comme de nombreux chanoines : il mange beaucoup et chante peu. »*

•La suivante est bien connue *: À quelqu'un qui lui demandait combien de personnes travaillaient au Vatican,* ***Jean XXIII****, pince-sans-rire, répondit : « Pas plus de la moitié!*

•*Un jour,* ***Paul VI*** *téléphone au couvent du Saint-Esprit. La mère supérieure décroche le combiné : « Allô, je suis la mère du Saint-Esprit. » « Excusez-moi, répond le Saint-Père, vous devrez vous contenter de parler avec l'humble vicaire du Christ sur terre! »*

•*À la fin de l'audience générale du 29 janvier 2014, un homme offre au pape* ***François*** *un magnifique perroquet vert d'Amazonie, nommé Amore. Le Saint-Père sourit, tint l'oiseau perché sur sa main et le bénit. Le pape était loin de se douter que le propriétaire du perroquet n'était autre que Francesco Lombardi, un acteur de film porno!*

•*Jovial et toujours prêt à rire, le pape* ***François*** *s'adapte à son auditoire et évite un langage trop curial. Dans son discours aux jeunes d'Ombrie, par exemple il plaisanta sur les Tanguy : «Combien de fois ai-je entendu une mère me dire: "Père, j'ai un fils de 30 ans et il ne se marie pas : je ne sais pas quoi faire! Il a une belle fiancée, mais ne se décide pas." Je leur ai répondu : "Mais madame, ne lui repassez plus ses chemises et vous verrez!" »*

RDes/ desro7@globetrotter.net

Vous pouvez commander par téléphone (418-723-5004), par télécopieur (418-723-9240) ou par courriel : librairiepastorale@globetrotter.net

La librairie n'est ouverte que l'après-midi du lundi au vendredi. **Gilles Beaulieu**, votre libraire, se fera toujours un plaisir de vous servir.



À l'infirmerie de la RÉSIDENCE DES FILLES DE JÉSUS DE RIMOUSKI, le 25 juin 2021, est décédée à l'âge de 99 ans et 9 mois, dont 79 ans de profession religieuse, Soeur Marie-Marthe PELLETIER, f.j.

Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur de Rimouski, le 27 juillet 2021, conjointement avec trois autres religieuses : Marguerite DUBÉ, f.j., Jacqueline MICHAUD, f.j. et Valéda OUELLET, f.j.

Le Relais

Bulletin électronique d'information hebdomadaire publié par l'Archidiocèse de Rimouski

Tombée du matériel : le mercredi qui précède la publication du jeudi.

Abonnement gratuit !

Invitez les gens de votre entourage, intéressés par les activités pastorales dans le diocèse, à s'abonner au bulletin hebdomadaire **Le Relais**. Pour être inscrit sur la liste d'envoi, il suffit de vous rendre sur notre page d'abonnement à l'adresse : http://www.dioceserimouski.com/sd/relais/abonnement.html
ou envoyez votre nom et adresse courriel à servdiocriki@globetrotter.net

Publication d'un communiqué dans Le Relais

Vous pouvez faire parvenir vos communiqués d'intérêt général pour Le Relais à Ginette Larocque, agente de communications : ginette.larocque@dioceserimouski.com

Le Relais

34, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H5
Tél. : 418-723-3320, poste 0
Téléc. : 418-722-8978

Le Relais est publié le jeudi, à toutes les semaines.

Rédaction et mise en page :
Francine Larrivée
418-723-3320, poste 0
servdiocriki@globetrotter.net

Communiqués :
Ginette Larocque
418-723-3320, poste 110
ginette.larocque@dioceserimouski.com

Webmestre :
Yves-Marie Mélançon
418-723-9006
ymelan@dioceserimouski.com

Archevêché de Rimouski : Curie & Services diocésains

34, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H5
Tél. : 418 723-3320 / Téléc. : 418-723-8978
http://www.dioceserimouski.com / diocriki@globetrotter.net

CRÉPAULT, Jean - Délégué épiscopal à l'administration et Directeur du projet Cathédrale : jcrepault@hotmail.com ..... poste 181
CÔTÉ, Claudine - Préparation au Mariage - projetmariage@hotmail.com ..... poste 134
CÔTÉ, Jacques - Tribunal ecclésiastique - jacques.cote@dioceserimouski.com ..... poste 129
DUBÉ, Madone - Adjointe administrative – madone.dube@dioceserimouski.com ..... poste 104
GOSSELIN, Sylvain - Archiviste - diocriki@globetrotter.net ..... poste 128
GRONDIN, Denis - Archevêque - denis.grondin@dioceserimouski.com ..... poste 102
LACROIX, Charles - Formation à la vie chrétienne - fvcriki@hotmail.com ..... poste 134
LAGACÉ, Guy - Vicaire général - vicaire.general@dioceserimouski.com ..... poste 180
LAROCQUE, Ginette - Agente de communications - ginette.larocque@dioceserimouski.com .... poste 110
LARRIVÉE, Francine - Secrétaire de l'Archevêque - francine.larrivee@dioceserimouski.com ..... poste 0
LECLERC, Annie - Catéchuménat - catechufvc@gmail.com ..... poste 135
MÉLANÇON, Yves-Marie - Chancelier - chancellerie@dioceserimouski.com ..... poste 111
PROULX, Marie-Line - Secrétaire - marielineproulx@dioceserimouski.com ..... poste 106

Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski

49, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4J2
http://www.dioceserimouski.com/ipar

CARDINAL, Pierre - Directeur - ipastorale@dioceserimouski.com 418-721-0167

Vous pouvez consulter
les différents bulletins électroniques
des Services diocésains
sur le site internet du diocèse :
http://www.dioceserimouski.com/sd/ocs.html



Archidiocèse de Rimouski
Communiqué de la chancellerie, 23 juin 2021

LIEUX DE CULTE
PRÉCISIONS DES RÈGLES SANITAIRES

À compter du 28 juin 2021 les règles sanitaires pour les lieux de culte sont assouplies en ce qui concerne les funérailles, les mariages et les baptêmes : on peut désormais y accueillir 250 personnes, mais en respectant strictement les règles sanitaires disponibles sur le site du gouvernement :

https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-1-vigilance-zone-verte

LIEUX DE CULTE EN ZONE VERTE

● Le nombre maximal est de **250 participants** dans un lieu de culte. Si le lieu de culte occupe un bâtiment au complet, la limite s'applique au bâtiment. Les messes dans les RPA et CHSLD sont autorisées en respectant les règles sanitaires.

● Une distance minimale de **deux mètres** est maintenue entre les personnes qui s'y trouvent, même lorsqu'elles demeurent à leur place et ne circulent pas, à moins qu'il s'agisse d'occupants d'une même résidence privée ou de ce qui en tient lieu. Les lieux de cultes de plus petite dimension peuvent devoir restreindre le nombre de personnes qu'ils accueillent en fonction de cette norme de deux mètres.

● Port d'un **couvre-visage** ou d'un masque de procédure. Possibilité d'enlever le couvre-visage ou le masque de procédure lorsque la personne est à sa place, reste silencieuse ou ne s'exprime qu'à voix basse

● Les **mariages, les funérailles et les baptêmes** dans les lieux de cultes sont de **250 personnes** comme pour les autres célébrations. La tenue d'un registre est recommandée. La réception qui suit la cérémonie est limitée à 25 personnes, si elle se déroule à l'intérieur, et à 50 personnes si elle a lieu à l'extérieur.

● Il est permis, lors de l'**exposition du corps ou des cendres** du défunt ainsi que lors de l'expression des condoléances aux proches, d'avoir un roulement de personnes à l'intérieur des lieux à condition que le nombre de personnes présentes en même temps ne dépasse jamais le maximum prévu de 50. La tenue d'un registre est obligatoire.

● Les **assemblées de marguillers** sont permises, sans public. Il sera prudent de prévoir un local assez grand pour favoriser le respect de la distance de 2 m, on s'abstiendra d'y servir une collation, on ne permettra pas au public d'y être présent. Le port du masque est obligatoire : il est possible de le retirer au moment de prendre la parole.

● Les **messes en plein air** sont possibles : les règles régissant les lieux de culte doivent cependant y être respectées, notamment à propos du nombre maximal de personnes admises : 250 personnes.

● Il est recommandé de limiter les célébrations de **baptême** à deux familles à la fois.

● Il est possible de célébrer les **premières communions et les confirmations** avec jusqu'à 250 personnes dans l'assemblée.

● Il est possible de célébrer une **messe commémorative**, sans la présence du corps ou des cendres : la limite est de 250 personnes.

● Le **chant** de l'assemblée demeure interdit pour le moment, de même que le chant choral. Il est possible d'avoir une ou deux personnes qui chantent, à plus de 2 m de l'assemblée.

● Il est possible de reprendre les activités de **bingo**. Les règles à suivre se trouvent ici : https://www.racj.gouv.qc.ca/section-covid-19/modalites-du-palier-1-vigilance-vert.html#c1428

● Il est possible de tenir des **assemblées de paroissiens** : elles doivent se tenir en « mode conférence », c'est-à-dire que les participants sont assis à 2 mètres les uns des autres, portent le masque. La limite est de 250 personnes.

● Il est possible de servir un **repas dans une salle paroissiale** : cela ne peut pas être sous forme de buffet. Il faut que ce soit avec un service aux tables ou avec des boîtes à lunch individuelles qui contiennent tous les ustensiles et les boissons. On doit alors suivre les règles imposées aux restaurants quant à la distance entre les tables et au nombre de personnes par table.

● Il est possible d'offrir un **café après les messes**. Le café ne peut pas être en mode libre-service de même que la crème, le sucre et les bâtonnets. Si l'événement a lieu à l'intérieur, la limite est de 25 personnes, si l'événement a lieu à l'extérieur, la limite est de 50 personnes.

● Il est possible pour les **Chevaliers de Colomb et autres groupes** de ce genre de se réunir à nouveau dans la salle paroissiale : la limite est alors de 50 personnes.

● Si l'on utilise un **chapiteau** pour des célébrations extérieures, la limite est de 250 personnes si le chapiteau n'a pas de cloisons latérales (murs). À partir du moment où le chapiteau a un mur ou plus, la limite est de 50 personnes.

● Même si la **contamination par contact** avec des objets inanimés demeure possible selon l'OMS, ce risque est faible. Dans les lieux publics intérieurs, les surfaces qui sont

fréquemment touchées devraient être nettoyées au moins une fois par jour et, si possible, plus fréquemment en fonction de l'intensité de leur utilisation. Cela signifie que le nettoyage dans une église pourrait se faire une fois par jour d'utilisation. Lorsqu'il y a plus d'une célébration par jour, il serait raisonnable de procéder au nettoyage une seule fois dans la journée, après la dernière activité. Cela dit, il est possible d'informer les responsables paroissiaux et les laisser juger de leur pratique de nettoyage. Je vous invite à consulter cette page :

https://www.inspq.qc.ca/publications/3054-nettoyage-desinfection-surfaces-covid19

En souhaitant que ces informations vous soient utiles.

Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier